

## **Compte rendu de la réunion de quartier n° 7 du 03/07/2019**

(Cap Castel, Coup du Château, Restanque et Pasteur)

Présents : PJ Rougeot, B Dubois, N Ghorra, C Boyer.

Riverains : environ 30 personnes.

Suite à la dernière réunion du 3 octobre 2018, Mr Le Maire revient sur les sujets abordés ce jour-là. Il fait remarquer que presque toutes les demandes ont été réalisées. Seule la mise en place de « Voisins Vigilants » (en cours de réalisation) et les gros nids de poule Rue Galliéni (goudronnage complet de la rue prévu en 2019) n'ont pas été faits.

### **Intervention de l'assistance**

- Il subsiste des nids de poule à l'intersection de Zola et Du Bellay. M. le Maire en prend note, cela sera réparé.
- Un lot de tuile rue Rabelais traîne au sol. Les jeunes font les imbéciles avec.
- Rue Du Bellay, certains propriétaires laissent des planches de bois sur le bord de la route et du trottoir afin de pouvoir rentrer leur véhicule dans leur jardin. Lors d'un croisement avec un camion du SICTOM, cela a manqué d'endommager une voiture. M. Le Maire va vérifier et faire le nécessaire mais, en tout état de cause, il doit s'agir de personnes qui ont modifié leurs entrées et ne se retrouvent plus devant le « bateau » prévu à cet effet sur le trottoir. Si c'est le cas ils devront les enlever de la voie publique, quitte à les remettre à chaque utilisation.
- Information est donnée qu'un terrain en friche à côté du Cap Castel peut présenter un risque d'incendie avec des habitations qui jouxtent. M. Le Maire va vérifier et faire le nécessaire.
- Il est noté que rue Frédéric DARD des constructions pour location occasionnelles risquent de générer du stationnement à un endroit où les garages en face seront gênés pour la sortie des véhicules. M. le Maire fera vérifier et apportera les solutions adéquates.
- Mme Dumoulin étant absente, M. le Maire fait état de ses remarques à l'assemblée.
  - Vitesse excessive dans la rue Du Bellay longeant le boulo-drome. M. Le Maire démontre qu'il est difficile pour ne pas dire impossible de mettre en place un dispositif. Un panneau « Danger sortie scolaire » peut être installé mais ne règlera pas la situation. Appel est fait aux riverains insouciant pour modérer leur vitesse. Il est aussi rappelé que M. le Maire a demandé aux boulistes de ne plus utiliser les trottoirs pour la sécurité des enfants. Cela a été compris et semble suivi.
  - Le croisement du Chemin de Pouzac, du chemin de la STEP et de la rue DARD devient dangereux par des inconscients qui coupent ce carrefour sans aucune attention. Le marquage au sol sera revu.

## **Intervention Municipale**

- M. le Maire rappelle les travaux réalisés dans ce secteur :

- Square derrière le cimetière aménagé contre les ruissellements.
- Aménagement du rond point du Cap Castel et création de places de stationnement
- Structure de maintien pour les bacs à ordures
- Boulevard pasteur goudronné et candélabres changés
- Pluvial chemin du cimetière créé et aménagements pour éviter les Inondations des riverains.

- Le parking Zola verra des changements en lien avec des modifications d'accès à l'école Léon Lagarde. En effet, pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, l'entrée de l'école n'est plus possible côté Guynemer. Une rampe descendra dans la cours de l'école depuis le terrain entre la 7<sup>ème</sup> classe et le local technique. Un accès protégé permettra aux élèves de traverser en toute sécurité et le parking Zola sera aménagé pour une meilleure optimisation.

- Le stationnement et la circulation, même si cela reste un problème, se régulent globalement correctement. Le stationnement gênant résulte toutefois trop souvent d'incivisme et reste à ce jour sanctionné. D'autre part, force est de constater que beaucoup de mauvais stationnements, sans être gênants, sont causés par un manque de parking.

Aussi la municipalité, dans la continuation de ses actions, étudie la possibilité de créer de nouvelles places de stationnement et fait de ce projet une priorité.

M. le Maire rappelle qu'en ayant intégré la nouvelle communauté de communes des Avant-Monts, Abeilhan bénéficie d'un volant d'heures annuelles, affecté à l'entretien du village (Éclairage public, chemins communaux, élagage, débroussaillage, balayeuse...), ceci permettant de réaliser de grosses économies de fonctionnements. Cependant, après deux années d'utilisation de la balayeuse intercommunale, l'équipe municipale juge ce service inefficace et le supprimera en 2019 pour reporter le volant d'heures allouées sur d'autres travaux plus utiles à la commune.

- Internet Très Haut Débit : M. le Maire confirme que le déploiement de la fibre sur le village interviendra dès 2019 avec 529 prises et 333 prises en 2020. Déjà, les entreprises sont à pied d'œuvre. Il félicite le département et son Président pour avoir tenu leurs engagements.

- Point sur les travaux effectués sur le village : M. le Maire rappelle que la municipalité a décidé, depuis le début du mandat, de mettre en place annuellement divers programmes d'entretiens et de rénovations avec un financement moyen de 20 000€ par programmes (éclairage public, chemins ruraux, camouflage des réseaux). Ainsi les rues

Jaurès et Romarins ont vu leurs candélabres remplacés ainsi que l'avenue Guynemer. Pasteur, Pigeonnier et Allée des Jardins ont eu à leur tour leurs luminaires changés.

Tous les réseaux aériens de la place ont été camouflés et c'est le tour de l'avenue Jean Moulin de voir son réseau enterré pour la moitié de sa longueur avec les travaux en cours. La deuxième partie se fera en 2019. Les chemins ruraux sont maintenant entretenus par les Avant-monts. De ce fait, la municipalité a décidé de reporter l'enveloppe financière sur les rues du village. Ainsi, les rues Pagnol, Verlaine et Pasteur viennent d'être refaites à neuf. L'avenue Molière en direction d'Alignan a été refaite complètement. Ce sera le tour des rues DARD, Galliéni et Massenet d'être rénovées en 2019. Du photovoltaïque en auto consommation a été implanté sur la Mairie, la cantine, l'école et la salle omnisports. Cet investissement est complètement autofinancé par les recettes générées. Les abords du stade ont été aménagés afin d'améliorer ce lieu devenu incontournable pour les fêtes. Il reste à finir l'espace de stationnement en 2019. Les vestiaires ont été complètement rénovés.

- Prévision des travaux à venir : L'étage de la salle de la bergerie va voir sa réhabilitation démarrer en 2019 pour la création de 4 salles de réunion. Cela permettra aussi de réaliser des économies d'énergie dans la salle des fêtes en dessous très mal isolée. La mise en sécurité du carrefour dit de Coulobres au croisement de l'avenue Jean moulin et Pasteur est en cours d'étude et la réalisation se fera en 2019.

- Mr Le Maire informe que la commune est maintenant équipée d'un système de vidéo surveillance.

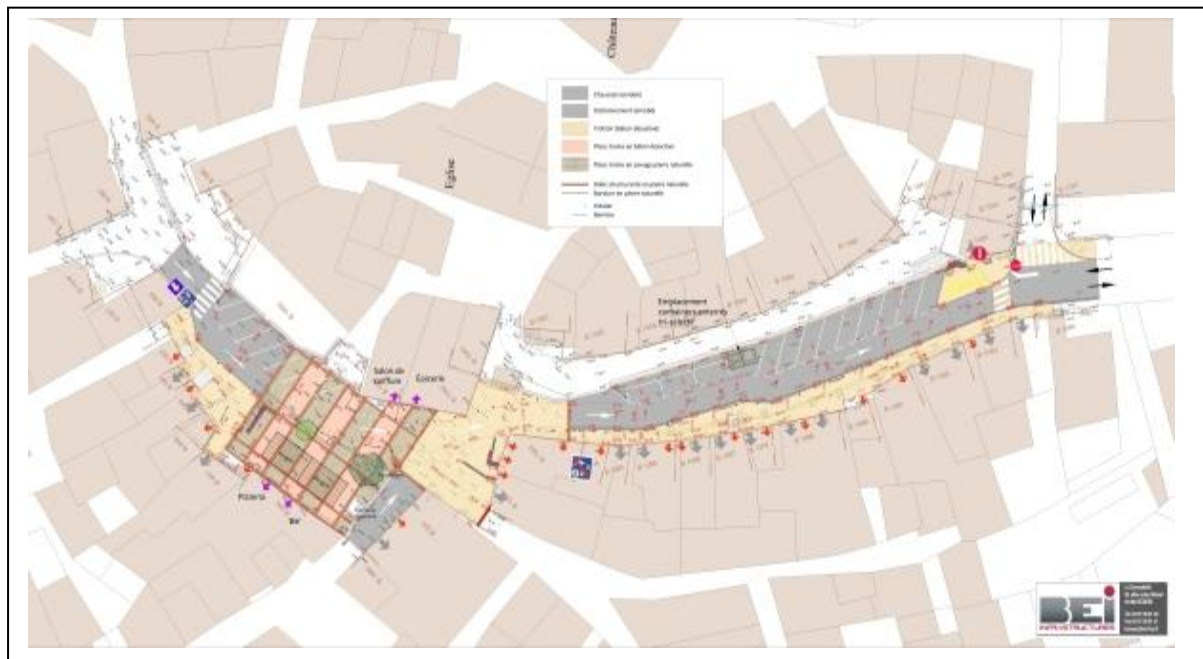
- **Informations de M. le Maire :**

**Aménagement de la place :**

Sauf problème pendant les travaux (accidents ou racines créant des nuisances sur les bâtis) le pin restera en place. D'ailleurs, la commune a fait dernièrement intervenir une entreprise pour lui faire un entretien indispensable.

La présentation des plans d'aménagements a reçu un très bon accueil des riverains et commerçants présents. Il est prévu de mettre la voie en sens unique dans le sens de la montée, sur une petite portion allant du haut de Paul Valéry jusqu'au bout de Victor Hugo. La place sera mise sur un même niveau avec un revêtement différent rappelant aux automobilistes qu'ils rentrent sur une aire piétonne. Il est prévu aussi l'enfouissement de collecteur de déchets collectifs, l'optimisation du stationnement, la réalisation d'ombrières devant les commerces et la pose de mobiliers urbains pour délimiter l'espace dédié à la circulation. Ci-dessous le plan du projet.

M. le Maire rappelle que pour une question de coût l'opération se fera en 2 tranches. L'aménagement de Victor Hugo en premier.



**Petite information supplémentaire :**

- École : M. le Maire rappelle que les rythmes scolaires sont revenus à 4 jours à la rentrée 2018 et qu'à ce titre, il n'y a plus de TAP. Les études surveillées sont conservées, le tout restant toujours entièrement gratuit pour les Abeilhanais. Il informe aussi que, victime peut-être de son succès (tous les repas BIO à 20% et 1 repas BIO 100% tous les mardis), le service de cantine accueille depuis la rentrée 2018 plus de 100 élèves avec des pointes à 117 enfants sur 2 services. Cela devenait ingérable et les enfants ne bénéficiaient plus d'un accueil convenable. Avec les agents de la cantine et la municipalité, il a été décidé de transférer le service dans l'ancienne salle des fêtes pouvant accueillir 130 personnes. Durant les vacances d'octobre, tout a été mis en œuvre pour qu'à la rentrée les enfants intègrent leur nouvelle cantine. Ainsi, un seul service permet maintenant à tous les agents (6 en tout) de s'occuper des enfants de manière efficace, surtout pour la cinquantaine de tout petits qui nécessite une plus grande attention. M. le Maire précise que comme tous les ans en été, des travaux de rénovation des classes sont entrepris. Cette année, il a été fait appel à l'entreprise abeilhanaise GDA Peinture de M. et Mme De Almeida qui ont réalisé un très bon travail et en sont félicités.

La réunion s'est terminée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.